

COMPTE RENDU ANALYTIQUE - CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2019

=====

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF LE 27 MARS, À DIX NEUF HEURES, les Membres composant le Conseil Municipal de la Ville de Bourg-la-Reine, dûment convoqués à domicile, individuellement et par écrit par le Maire, le 21 mars 2019, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de vingt trois, sous la présidence de Monsieur DONATH, Maire, à la Salle du Conseil, à la Mairie.

ETAIENT PRESENTS :

M. DONATH, Maire, Mme LANGLAIS, Mme SCHOELLER, M. ANCELIN, M. VANDAELE, Mme SPIERS, M. RUPP, M. EL GHARIB, Adjoint, Mme PEPIN, Mme BARBAUT, Mme LE JEAN, Mme AWONO, M. NICOLAS, Mme CORVEE-GRIMAULT, Mme DANWILY, M. HAYAR, Mme CLAUDIC, M. HERTZ, Mme THIBAUT, Mme BROUTIN, M. DELRIEU, M. LETTRON, M. THELLIEZ Conseillers, formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de trente deux.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme KHALED par Mme SPIERS, M. BEAUFILS par Mme LANGLAIS, M. CHEVREAU par M. RUPP, M. VAN PRADELLES par Mme BARBAUT

Présents ou représentés à l'ouverture de la séance : 27

Mme CLISSON RUSEK, absente à l'ouverture arrive à 19 heures 08

M. SIMONIN est installé en tant que conseiller municipal à 19 heures 10

M. BONAZZI, absent à l'ouverture arrive à 19 heures 18

M. LOREC, absent à l'ouverture arrive à 19 heures 21 avec un pouvoir en sa faveur remis par M. THYSS

Mme MAURICE, absente à l'ouverture arrive à 19 heures 37

Mme CLAUDIC quitte la séance à 21 heures 45

M. LOREC quitte la séance à 22 heures 45 et donne pouvoir à M. THELLIEZ

Mme THIBAUT quitte la séance à 23 heures 50 et donne pouvoir à M. BONAZZI

=====

LE CONSEIL MUNICIPAL A :

DÉSIGNÉ à l'unanimité, Monsieur NICOLAS en qualité de secrétaire de séance

PUIS LE MAIRE A RENDU COMPTE des décisions qu'il a prises, à l'intersession, dans le cadre de la délégation de pouvoirs votée par le Conseil Municipal en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PUIS LE CONSEIL MUNICIPAL A :

AFFAIRES GENERALES

1. **DÉSIGNÉ**, au scrutin public et à l'unanimité, avec 7 abstentions (M. HERTZ, Mme BROUTIN, M. LETTRON, M. BONAZZI, Mme THIBAUT, M. DELRIEU, M. THELLIEZ), Monsieur SIMONIN, en tant que membre au sein de la commission municipale culture, sport, événementiel suite à la démission de Monsieur de LAMBILLY
2. **DÉSIGNÉ**, au scrutin secret, avec 21 voix en sa faveur, Monsieur DONATH en qualité de représentant de la Ville pour siéger aux assemblées générales de la SEML Sceaux Bourg-la-Reine Habitat et, au scrutin de liste majoritaire secret avec 21 voix favorables pour Mesdames KHALED, SPIERS, BARBAUT, AWONO et DANWILY pour siéger, en tant qu'administrateurs, au sein du Conseil d'administration de la SEML Sceaux Bourg-la-Reine Habitat

FINANCES

3. **APPROUVÉ** à l'unanimité la convention de groupement de commandes entre la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale de Bourg-la-Reine pour la passation du marché public d'assurances responsabilité civile, dommages aux biens et tous risques expositions
4. **APPROUVÉ** à l'unanimité les demandes de subventions à verser aux associations pour l'exercice 2019
5. **APPROUVÉ** avec 8 voix contre (M. HERTZ, Mme BROUTIN, M. LETTRON, Mme MAURICE, M. BONAZZI, Mme THIBAUT, M. DELRIEU, M. THELLIEZ) et 2 abstentions (M. LOREC et M. LOREC pour M. THYSS) la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2018 au Budget Primitif 2019
6. **APPROUVÉ** avec 7 voix contre (M. HERTZ, Mme BROUTIN, M. LETTRON, Mme MAURICE, M. BONAZZI, Mme THIBAUT, M. DELRIEU) la fixation du taux des trois taxes directes locales pour l'exercice 2019 et le reversement d'une fraction des impôts perçus à l'établissement public territorial « Vallée Sud Grand Paris » via le « Fonds de compensation des charges territoriales »
7. **APPROUVÉ** avec 8 voix contre (M. HERTZ, Mme BROUTIN, M. LETTRON, Mme MAURICE, M. BONAZZI, Mme THIBAUT, M. DELRIEU, M. THELLIEZ) et 2 abstentions (M. LOREC et M. LOREC pour M. THYSS) le Budget Primitif 2019
8. **APPROUVÉ** à l'unanimité les avenants aux conventions d'objectifs et de moyens conclues entre la Ville et les associations dont le montant de subventions dépasse 23.000 € par an ainsi que de l'avenant à la convention FONJEP pour le financement du poste de Directeur du CAEL
9. **APPROUVÉ** à l'unanimité la mise à jour des catégories et de la durée d'amortissement des immobilisations
10. **APPROUVÉ** à l'unanimité la neutralisation des amortissements de la subvention d'équipement versée à la SEM Sceaux Bourg-la-Reine Habitat dans le cadre des opérations de liquidation de l'Office public de l'habitat de Bourg-la-Reine
11. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'avenant à la convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales « TIPI Titre »
12. **APPROUVÉ** à l'unanimité la convention d'adhésion au service de paiement en ligne des participations familiales des crèches « TIPI Régie »

AFFAIRES SOCIALES

13. **APPROUVÉ** avec 8 abstentions (M. HERTZ, Mme BROUTIN, M. LETTRON, Mme MAURICE, M. BONAZZI, Mme THIBAUT, M. DELRIEU, M. THELLIEZ) le programme fonctionnel et technique détaillé de la nouvelle crèche rue des Rosiers, le lancement de la procédure de concours de maîtrise d'œuvre, la définition des modalités pratiques et l'autorisation à donner à Monsieur le Maire de solliciter toutes subventions et aides pour le financement de cet équipement
14. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'adhésion de la Ville au Centre Hubertine Auclert

AFFAIRES SCOLAIRES

15. **APPROUVÉ** à l'unanimité la convention à signer entre la Ville de Bourg-la-Reine et la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine concernant le Contrat Enfance-Jeunesse pour les années 2018-2021

16. **APPROUVÉ** avec 7 abstentions (M. HERTZ, Mme BROUTIN, M. LETTRON, Mme MAURICE, M. BONAZZI, Mme THIBAUT, M. DELRIEU) le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) relatif au marché de la restauration collective et l'autorisation à donner à Monsieur le Maire de lancer un accord-cadres à bons de commande en procédure adaptée ainsi que de signer le marché avec le candidat qui sera déclaré attributaire
17. **APPROUVÉ** à l'unanimité la convention fixant les modalités de fonctionnement des deux Classes à Horaires Aménagés Musique à dominante vocale à l'Ecole Pierre Loti pour les années 2019 et 2020 entre la Ville de Bourg-la-Reine, l'Etablissement Public Territorial Vallée-Sud Grand Paris et l'Education Nationale ainsi que l'autorisation à donner à Monsieur le Maire de la signer

ARCHIVES ET PATRIMOINE

18. **APPROUVÉ** avec 5 abstentions (M. HERTZ, Mme BROUTIN, M. LETTRON, Mme MAURICE, Mme THIBAUT) la convention entre la Ville et la Fondation de l'Art Français relative à la campagne de souscription destinée au financement des travaux de restauration d'une œuvre publique protégée

URBANISME

19. **APPROUVÉ** avec 7 abstentions (M. HERTZ, Mme BROUTIN, M. LETTRON, Mme MAURICE, M. BONAZZI, Mme THIBAUT, M. DELRIEU) le bilan des acquisitions et cessions foncières effectuées par la commune sur l'année 2018
20. **APPROUVÉ** avec 4 abstentions (M. LETTRON, M. DELRIEU, M. THELLIEZ, M THELLIEZ pour M. LOREC) la convention de réservation de logements dans le programme de logements sociaux de 1001 Vies Habitat, 96-98, boulevard du Maréchal Joffre
21. **APPROUVÉ** avec 2 abstentions (M. LETTRON, M. THELLIEZ) la garantie de la commune pour le contrat de prêt n° 93295 contracté par la société Vilogia pour l'acquisition en VEFA de 20 logements locatifs sociaux au 2, rue Léon Bloy et le projet de convention de garantie d'emprunt communale et de réservation de logements y afférent
22. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'octroi de la garantie de la commune pour le contrat de prêt contracté par Sceaux Bourg-la-Reine Habitat, SEM locale, pour le financement des travaux de réhabilitation de la résidence Normandie

MOBILITES ET STATIONNEMENT

23. **APPROUVÉ** avec 3 voix contre (M. BONAZZI, Mme THIBAUT, M. DELRIEU) et 3 abstentions (M. LETTRON, M. HERTZ, Mme BROUTIN) l'avenant n°3 à la Convention de Délégation du Service Public sur le Stationnement Payant de la Ville de Bourg-la-Reine

TRAVAUX

24. **APPROUVÉ** avec 6 voix contre (Mme BROUTIN, Mme MAURICE, M. BONAZZI, Mme THIBAUT, M. DELRIEU, M. THELLIEZ) la convention de délégation de Maîtrise d'ouvrage de la Ville à la SEML Sceaux Bourg-la-Reine Habitat pour réaliser en son nom et pour son compte des travaux de rénovation et de mise en sécurité dans le parking privé de la ville sis 66 boulevard du Maréchal Joffre à Bourg-la-Reine
25. **APPROUVÉ** avec 4 voix contre (Mme BROUTIN, M. LETTRON, M. DELRIEU, M. THELLIEZ) et 4 abstentions (M. HERTZ, Mme MAURICE, M. BONAZZI, Mme THIBAUT) les avenants n°1 aux marchés de travaux pour l'aménagement de la place de la Gare et de la rue René Roedel et l'autorisation à donner à Monsieur le Maire de signer les avenants
26. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'autorisation à donner à Monsieur le Maire de déposer auprès des services de la ville les demandes d'autorisations d'urbanisme nécessaires pour la démolition de l'auvent au dessus du garage Volkswagen et pour la modification de la façade du parking de Hauts de Seine Habitat, au 66 boulevard du Maréchal Joffre à Bourg-la-Reine ainsi que de signer une convention de maîtrise d'ouvrage avec Hauts-de-Seine Habitat

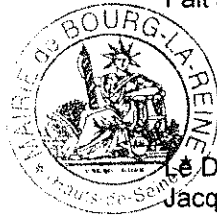
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

27. **APPROUVÉ** avec 1 abstention (M. LETTRON) les droits de place sur le marché d'approvisionnement de Bourg-la-Reine à compter du 1er avril 2019

VOEU

28. **APPROUVÉ** à l'unanimité le vœu relatif aux moyens financiers et humains accordés par l'État à la Maison de la Justice et du Droit des Blagis

Fait à Bourg-la-Reine, le 28 mars 2019



Le Directeur Général des Services
Jacques DEBAILLEUL